

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 8 septembre 2021

**Appel à participation pour « L'Avocat dans les écoles » 2021**

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

L'Ordre des avocats organisera la septième édition de « L'Avocat dans les écoles » **du 1<sup>er</sup> au 5 novembre 2021**, en collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Comme lors des éditions précédentes, des classes d'élèves de 9<sup>e</sup> année auront l'opportunité de recevoir la visite d'un avocat ou d'une avocate membre de l'Ordre, qui leur fera découvrir, pendant deux heures, quelques aspects choisis du monde du droit.

Durant la première heure, les avocats-enseignants exposeront aux élèves de la classe qui leur sera désignée un cas pratique élaboré préalablement avec le DIP. Ils auront ainsi l'occasion d'échanger avec eux sur leurs droits et obligations vis-à-vis de la loi. Ils aborderont également le rôle des différents acteurs de la justice. La seconde heure de cours sera dédiée à la mise en scène du cas pratique par les élèves, sous la forme d'un procès fictif.

L'expérience se renouvelle d'année en année. En effet, elle est plébiscitée tant par les élèves, les enseignants et le DIP, que par les avocats-enseignants eux-mêmes.

Si vous souhaitez participer à cet événement, **je vous invite à manifester votre intérêt au secrétariat de l'Ordre d'ici au vendredi 24 septembre 2021**, en lui retournant le formulaire annexé dûment complété.

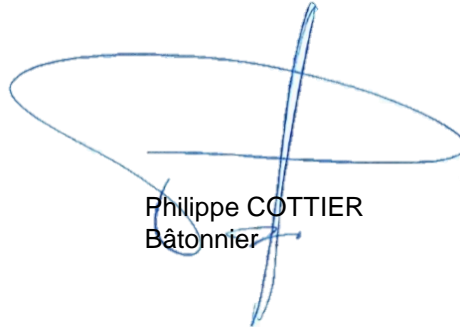
La participation à cet événement est ouverte à tous les avocats et avocates membres de l'Ordre, tout domaine d'activité confondu. Elle ne nécessite pas de connaissances particulières dans le domaine pénal, ni une pratique assidue des tribunaux.

Pour la première fois, l'événement est également ouvert aux avocats et avocates stagiaires ayant d'ores et déjà accompli 12 mois de stage en étude d'avocats.

J'espère vivement que vous serez nombreux à prendre part à cet événement.

Les membres qui interviendront dans les cycles d'orientation seront invités à une séance d'information, qui aura lieu **le lundi 11 octobre 2021 à 12h15**, à la Maison des avocats.

Vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, je vous prie de recevoir, chères Consœurs, chers Confrères, l'assurance de mes sentiments dévoués et confraternels.



Philippe COTTIER  
Bâtonnier

Ann. ment.